

RAPPORT INTRODUCTIF AU DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

- Année 2024 -

Le débat d'orientation constitue la 1ère étape du cycle budgétaire annuel et donne lieu à la rédaction d'un rapport sur les orientations budgétaires (ROBB) présenté dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

INTRODUCTION

Le présent Rapport doit porter sur les orientations budgétaires de l'exercice, les engagements pluriannuels envisagés.

Ce débat d'orientation budgétaire permet :

- de présenter à l'assemblée délibérante les orientations budgétaires qui préfigurent les priorités du budget prévisionnel en évoquant le contexte national ;
- d'informer sur la situation financière de la Caisse des écoles et les perspectives budgétaires ;
- de discuter des priorités du budget prévisionnel et de présenter les actions à mettre en œuvre.

La présentation de ce rapport doit donner lieu à débat dont il sera pris acte par une délibération spécifique.

Le présent document aborde donc successivement :

- le contexte national et local,
- l'analyse de la situation financière,
- les enjeux et orientations pour l'année 2024.

La situation économique et sociale

1/ Le contexte national

Le point de conjoncture de l'INSEE publié le 14 décembre 2023 indique :

« En Europe, le choc énergétique tend à s'estomper et l'inflation a commencé à baisser graduellement. Dans le même temps, le niveau des taux d'intérêt pèse sur l'investissement et la dépense à crédit. L'activité resterait atone au quatrième trimestre 2023, toutefois un rebond serait possible au premier semestre 2024, sur fond de reprise modérée du commerce mondial. Les écarts de croissance pourraient ainsi se resserrer entre les principales économies de la zone euro.

En France, l'activité pourrait accélérer quelque peu au premier semestre 2024 (+0,2 % prévu par trimestre), à la faveur de la désinflation et d'une reprise modérée du commerce mondial. La consommation tout comme la production industrielle repartiraient ainsi à la hausse et l'investissement des entreprises se maintiendrait tout juste. L'acquis de croissance à mi-année pour 2024 serait relativement modeste, de l'ordre de +0,5 %.

Après être resté pendant près d'un an sur un plateau autour de +6 %, le glissement annuel des prix à la consommation en France a nettement diminué depuis le printemps. En moyenne annuelle, l'inflation s'élèverait à +4,9 % en 2023, après +5,2 % en 2022. Ce reflux se poursuivrait au cours des prochains mois, même s'il ne serait pas forcément continu ».

2/ Le contexte local de la Caisse des écoles de Châtellerault

- **Marché fournitures scolaires (2 lots : Petites fournitures et manuels scolaires et livres scolaires - jeunesse)**

Un nouveau marché de fournitures scolaires sera lancé en 2024 pour une durée d'un an renouvelable une fois.

- **Baisse des Tarifs du papier entre 2022 et début 2024**

Les tarifs du papier blanc A4 et A3 ont baissé sur le marché avec le fournisseur du magasin général ; en détail :

- A4 = la ramette était facturée 3,95 € HT en décembre 2022, et 3,31 € HT en février 2024,
- A3 = la ramette était facturée 8,03 € HT en décembre 2022, et 6,74 € HT en février 2024.

Le magasin facture aux différents services les marchandises au PUMP (prix unitaire moyen pondéré).

- A4 = PUMP en août 2022 : 3,947 € la ramette, en février 2024 : 3,42 €, soit une baisse de 13,35 %
- A3 = PUMP en août 2022 : 8,03 € la ramette, en février 2024 : 7,06 €.soit une baisse de 12,08 %.

I – Situation financière de la Caisse des écoles

Les temps forts de 2023 :

La section de fonctionnement 2023 présente un excédent cumulé de 212 803,50 €.

Variation 2022-2023

		2022	2023
Chap011	Dépenses générales	328 029 €	381 389 €
6574	Subventions fonctionnement versées	201 683 €	103 563 €

 Absence de section d'investissement

II – Prévisions budgétaires 2024

Les orientations 2024

1- **Projet Cité éducative**

L'expérimentation du projet a démarré en 2021 et se terminera en août 2024.

Le crédit accordé par le Ministère de la ville est de 117 500 €, calculé sur la base de la convention triennale qui se terminera en août 2024, soit 8/12^e des crédits annuels.

2- **Dispositif Petits-déjeuners**

Ce dispositif ne sera pas reconduit pour le moment.

Les orientations financières pour 2024

Section de fonctionnement dépenses

La Caisse des écoles devra prendre en charge pour l'année 2024 :

		Éducation	Réussite éducative	Cité éducative
60623	Alimentation	350,00		150,00
60632	Fournitures de petit équipement			5 000,00
6064	Fournitures administratives	14 000,00	1 000,00	
6067	Fournitures scolaires	83 000,00		
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00		
617	Etudes et recherches			2 160,00
6182	Documentation générale et technique		4 000,00	
6184	Versements à des organismes de formation			3 950,00
6185	Frais de colloques et de séminaires		1 500,00	
6188	Autres frais divers		13 500,00	19 000,00
62268	Autres honoraires, conseils			
6231	Annonces et insertions	1 300,00		
6232	Fêtes et cérémonies			
6245	Transports de personnes extérieures à la collectivité	59 000,00	1 000,00	
6247	Transports collectifs du personnel			
6281	Concours divers (cotisations)			6 100,00
62871	A la collectivité de rattachement		140 000,00	59 950,00
62878	A ddes tiers			
TOTAL du chapitre 011		159 650,00	161 000,00	96 310,00
657381	Subventions écoles	60 000,00		
65748	Autres personnes de droit privé			40 000,00
TOTAL du chapitre 65		60 000,00	0,00	40 000,00
TOTAL DES DEPENSES		219 650,00	161 000,00	136 310,00

Section de fonctionnement recettes

Les recettes de la Caisse des écoles seront les suivantes :

		Éducation	Réussite éducative	Cité éducative
74718	Participation du Ministère délégué à la ville		143 000,00	117 500,00
74748	Participation Ville de Châtelleraut	146 000,00	24 000,00	
TOTAL du chapitre 74		146 000,00	167 000,00	117 500,00
773	Remboursement école Prévert sur le projet « Voyagez dans le temps »			3 326,00
TOTAL du chapitre 77				3 326,00
TOTAL DES RECETTES		146 000,00	167 000,00	120 826,00